

Notre vision du travail au sein de la SCOP POKAPOK



Pokapok, c'est une invitation à adopter coopération et transdisciplinarité afin de répondre aux défis scientifiques et environnementaux.

Nos Valeurs :

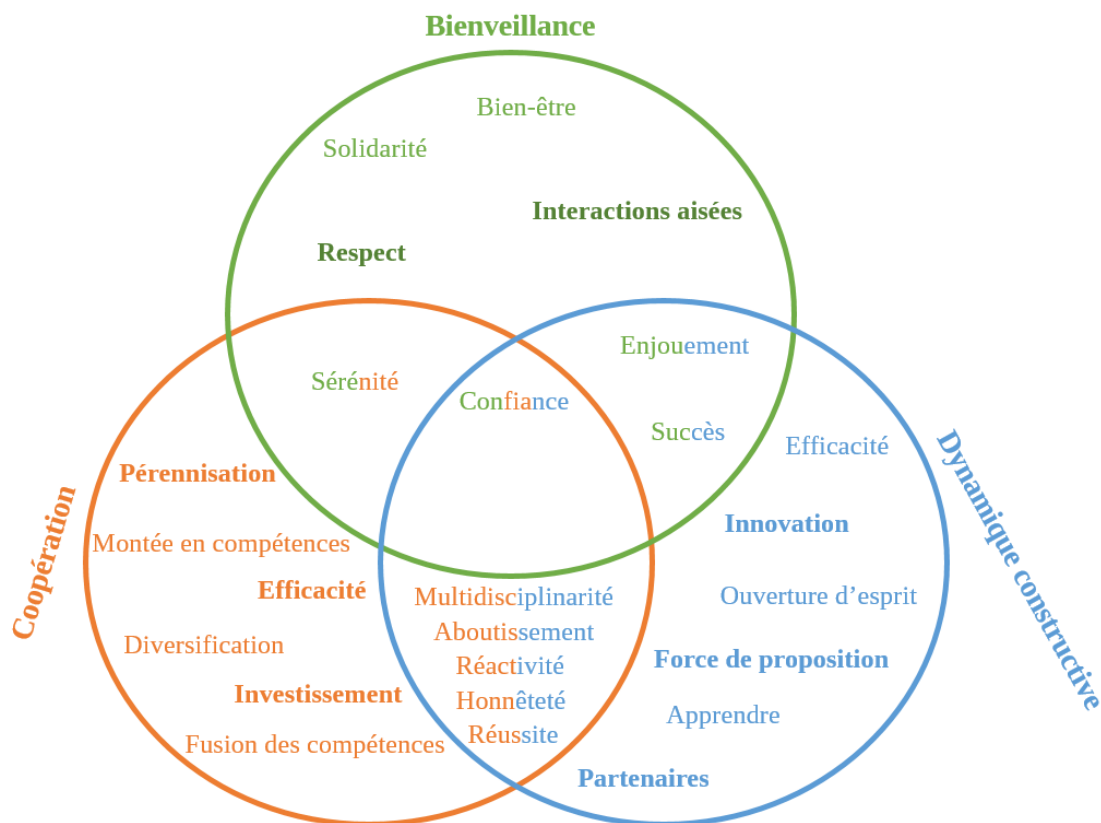
Au sein de POKAPOK, nous accordons une grande importance à la qualité de vie au travail. Pour l'assurer et la garantir, nous avons choisi de mettre en avant 3 valeurs qui nous semblent primordiales.

Intégrer Pokapok, c'est adhérer aux valeurs ci-dessous et contribuer à leur mise en oeuvre :

- La **bienveillance**, définie comme étant la disposition d'esprit inclinant à l'indulgence envers autrui par l'écoute et la compréhension, nous apparaît comme fondamentale pour contribuer à une ambiance de travail sereine et au bien être de tous. Elle passe, entre autres, par l'écoute des besoins (des collaborateurs directs au même titre que des intervenants extérieurs) et par le respect des divergences. La bienveillance est garante d'interactions aisées et contribue à améliorer la qualité des échanges et la solidarité. Elle renforce la confiance et la capacité d'écoute entre les collaborateurs et vis-à-vis de nos partenaires ou clients.
- La **coopération**, définie comme l'action de coopérer, de participer à une œuvre commune, représente également une valeur fondamentale de Pokapok. D'ailleurs, s'il en fallait une, "1 + 1 = 3 ou plus" pourrait être la devise de Pokapok. Nous voulons encourager l'intelligence collective et nous pensons que la coopération est une clé dans la réussite de cet objectif. Sur le plan individuel, la coopération permet une diversification

des compétences et est une source indéniable d'enrichissement personnel. Vis-à-vis de notre environnement extérieur, le partage des compétences entre plusieurs personnes et l'encouragement à la multidisciplinarité nous permettront d'être plus efficaces dans la réponse aux besoins de nos clients et d'assurer la continuité des services proposés. Nous sommes convaincus que coopérer et mutualiser les points forts de chacun sont les meilleurs atouts possibles pour aller de l'avant et relever de nouveaux défis.

- Une **dynamique constructive** : nous souhaitons que les salariés et salariés/associés soient force de proposition dans les projets et la vie de l'entreprise. Chacun est encouragé à employer son énergie pour répondre à un(des) objectif(s) commun(s), s'investir avec honnêteté et réalisme dans son travail et faire preuve d'enjouement. Une dynamique constructive est de notre point de vue source de motivation pour l'ensemble de l'équipe. Nous encourageons également cet état d'esprit vis-à-vis des relations externes : nous sommes d'avis de privilégier les partenariats et de construire et pérenniser un réseau basé sur les forces de chaque entité plutôt que d'adopter une position de concurrence. **Pour finir, une phrase représente parfaitement la dynamique constructive chère à Pokapok : "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".**



Nos Méthodes

Coopération et dynamique constructive nécessitent une bonne qualité de communication entre collaborateurs. Toujours dans le respect de la valeur bienveillance, nous proposons de mettre en place des “**cercles de parole**”. Ces réunions informelles, planifiées à l’initiative des salariés, ont pour but d’échanger sur des sujets informels. Ce ne sont pas des réunions de projet mais bien des occasions pour se mettre en écoute des collègues et exprimer son ressenti sur sa place dans l’entreprise et le fonctionnement de cette dernière : qu’est-ce qui va bien ? Quels sont les points éventuels de crispation, ceux sources de tension ou de stress ? Quelles pistes possibles pour améliorer les choses ?

En accord avec les principes d’une SCOP, nous prôtons que tout salarié entrant à Pokapok a vocation à devenir associé. Etre associé, c’est disposer d’une voix au moment de l’assemblée des associés pour participer aux décisions et être acteur des orientations prises pour l’entreprise. Mais c’est également s’investir dans le fonctionnement économique et la vie coopérative de l’entreprise. Les associés seront également appelés à devenir potentiellement gérants ou cogérants.

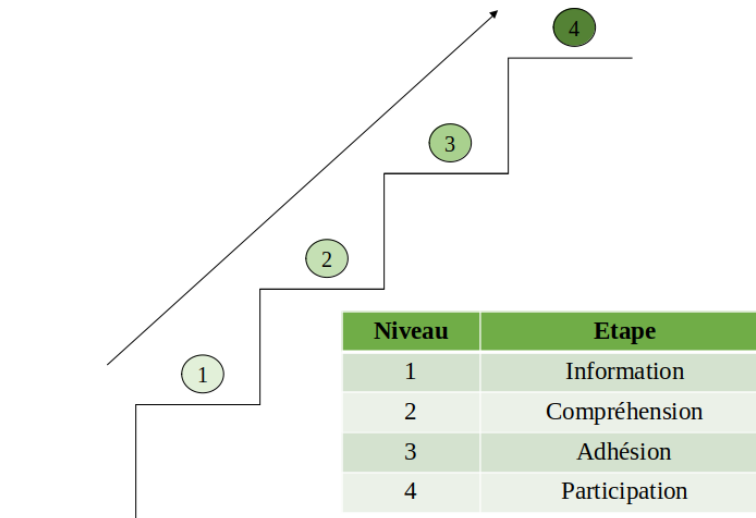
Concernant le vote des décisions relatives à l’entreprise, nous nous réservons la possibilité de faire adopter certaines décisions via **un vote par consentement mutuel**. Il s’agit d’un mode de prise de décision dans lequel une proposition est validée quand aucun membre n’oppose d’objection “raisonnable”.

Une objection à une décision est considérée comme acceptable dans les situations suivantes :

- Soit parce que cette décision nous éloigne de notre raison d’être ou de nos objectifs et j’explique pourquoi ;
- soit parce que cette décision aura des conséquences fâcheuses sur quelqu’un, le groupe, le projet d’entreprise ou l’environnement et j’explique les conséquences...
- Soit parce qu’elle nous envoie dans le mur et j’explique pourquoi.

Chaque objection recevable doit être étudiée et la proposition initiale doit être a minima remaniée pour lever l’objection formulée voire éventuellement abandonnée. Si la proposition est modifiée pour tenir compte de l’objection, la nouvelle version doit ensuite faire l’objet d’un nouveau vote par consentement mutuel. Le but de ce processus est d’obtenir l’adhésion de l’ensemble des associés aux décisions stratégiques.

Un bon fonctionnement du processus de vote par consensus demande de porter une grande attention aux étapes précédant le vote : nous veillerons à prendre le temps d’informer et d’expliquer la proposition mise au vote pour faciliter la compréhension du projet présenté et espérer obtenir dans un premier temps l’adhésion et ensuite l’implication de tous.



Notre Cap :

Via le respect des trois valeurs énoncées précédemment, à l'aide des cercles de paroles et du recours au vote par consentement mutuel, nous pensons ainsi pouvoir proposer à chacun, un cadre de travail agréable et motivant, encourageant le travail en équipe mais également propice à l'épanouissement personnel.

Nous souhaitons vivement que chacun contribue ainsi à faire de Pokapok une entreprise viable et reconnue, constituée d'une équipe multidisciplinaire, armée pour répondre et anticiper les défis scientifiques et environnementaux, tout en respectant les valeurs intrinsèques de la SCOP.

Signataires :

Delphine Leroy, salarié cdi - rédactrice
Brendan Hennebaut , salarié cdd - rédacteur
Virginie Racapé, salariée/associée - contributeur
Clément Weber, salarié cdi - contributeur
Jérôme Gourrion, salarié/associé - contributeur